

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 19

Artikel: La pâtissière : (chanson)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chon a coumeinci lo deveindro premi dè Mé. Adon po fèrè l'inaugurachon, coumeint on dit, lè « Dieu-me-dane » ont tot met pè lè z'écoulès et fè on tire-bas d'ao diablo, et l'ont invità ti lè gros pansus dè la Confédérachon et d'ao cantons po allà rupà, bafrà et fifa avouè leu. Dè bio savà que nion n'a renasquà; mà stu premi dè Mé, miséricorde! ne vouàiquie te pas onna rolhie quas coumeint clia dè l'estatua d'Y-verdon, que n'ont pu fèrè que 'na pararda dè parapliodze po allà ào banquie iò sè sont reletsi lè pottès ào tot fin, à cein qu'on dit.

Après lo banquie, que l'ont volliu allà roudà po vairè l'esposechon, la rolhie a recoumeinci et la *Gazetta de Lozena* no dit qu'on part d'ao noutrò: monsu Ruffy, conseiller fédéral, monsu Jordan-Martin, président d'ao z'Etats, monsu Viquerat et monsu Ruchet, d'ao consè d'Etat dè Lozena et on part dè colonets: monsu Ceresole, lo coumandant d'ao dèfrepe-nâies d'Acclieins et dè Polhy-lo-grand, monsu Lochmann, d'ao sapeu d'ao génie, monsu Delarageaz, coumandant d'ao débordenâies et monsu Thelin, dè La Sarraz, lo président d'ao tir fédérat et coumeint quoui derà bin, lo syndi-quo d'ao carabiniers dè la Confédérachon, et on part d'auto, mou et depouereints coumeint d'ao renailès, ont d'ao s'einfatà dein la pinta vaudoise po lài sè mettè à la chotta; et quie l'ont trovà pè bounheu monsu Ponnaz, dè Lavaux, lo tiuratu d'ao vengnolans, monsu Pauly, que tint lo protoco d'ao syndicat et monsu Grandjean, lo pintier, que lào z'ont servi 'na tant finna gotta dè vin dè per tsi no, que cein lào z'a retsàodà lo pétro et esquivà dè preindrè 'na maladi, kà bin lo contréro, ào bet d'ao momeint sè sont trovà diès què d'ao tien-sons, et que l'ont mémameint einmòdà clia iò monsu Ruffy, lo père, prophétisavè cein qu'est arrevà:

Nos bons amis, les Genevois,
Sont ingrats envers les Vaudois;
Nous leur envoyons du nouveau,
Ils ne nous rendent que de l'eau.

Eh bin! qu'est-te que cè syndicat qu'ein-vouè noutron vin tsi leu? clia pinta iò on lo bàit et clia tapassàie dè plidze dè Dzenèva, que lè d'ètai allàvont coumeint d'ao golettès et que noutrès Vaudois ont reçu su lo casaquin? Tot cein ètai prévù, et que ne lài a rein à repipà.

Tot parà cliaò tsancro dè Genevois ont d'ao bounheu d'avai d'ao z'amis coumeint lè Vaudois, que sè « débossatenont » po lào z'ein-voilà pe finna gotta dè lào c'avès, kà on dit qu'on ne sarai pas fottu dè trovà dein tot lo canton dè Vaud onna pinta que sè pouèssè branquà contrè la pinta vaudoise dè l'esposechon dè Dzenèva.

Se noutra fenna est d'accou, et s'on a la santé, foudrà lài allà agottà dou déci quand lo bon teimps sera quie, po vairè se vretabliameint on lài est mi servi qu'à la pinta dè Montbliesson.

Les anciens moulins de Lyon.

Il nous tombe sous la main le fascicule d'Octobre 1761, d'une ancienne publication périodique, paraissant à Neuchâtel, sous le titre: NOUVELLISTE SUISSE, historique, politique, littéraire et amusant, dédié au roi. Nous y remarquons cette curieuse page:

« L'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts, de Lyon, propose pour sujet du Prix de Mathématiques, qu'elle distribuera à la Fête de St-Louis, 1763, de

Déterminer quel est sur un Fleuve la construction du Moulin le plus avantageux par son produit, et le moins nuisible à la navigation.

» Cette proposition, quoiqu'exprimée dans la généralité, a sans doute un rapport direct avec les Moulins de la Ville de Lyon, qui rendent la navigation difficile et périlleuse, et don-

nent lieu quelque fois aux accidents les plus funestes.

» Ces artifices posés sur deux bateaux, entre lesquels la roue à eau est placée, occupent 35 piés de largeur. S'ils étaient construits sur un seul bateau, ils prendraient 20 piés de moins sur le canal de la navigation, et ils seraient moins exposés à être endommagés ou emportés par les glaces et par les autres corps étrangers.

» On a fait l'essai d'un moulin sur un seul bateau. La roue était à la poupe, son axe parallèle au courant; ses aubes formaient une vis; mais cette roue, presque entièrement plongée dans l'eau, était sujette à de fréquents dérangements et à des réparations dispendieuses, qui en ont fait abandonner l'usage. Il s'agirait d'obvier à ces inconvénients.

» On recevra les Mémoires pour le concours jusqu'au 1^{er} avril 1763. Les Auteurs sont les maîtres d'écrire en Latin ou en Français.

Le psaume CXIX.

C'était un beau dimanche de juin. Le ciel était pur, le soleil resplendissant. Dans les campagnes parées d'une riche végétation, tout était verdoyant, fleuri, parfumé, égayé de chants d'oiseaux et de bruits d'insectes.

La journée était vraiment trop belle, trop engageante pour ne pas en profiter. Dans plusieurs localités voisines, des fêtes villageoises s'annonçaient au son de la musique et par de fréquentes détonations des boîtes.

Après le dîner, chacun s'empressa de quitter la maison et de prendre la clé des champs.

Il devait cependant y avoir un sermon à deux heures de l'après-midi.

A deux heures donc, le sermon sonna.

Le pasteur prit place dans la chaire, et le régent s'assit gravement sur le petit banc qui est immédiatement au-dessous.

Et ces messieurs attendirent.

Les cloches finirent bientôt de tinter; leurs dernières notes s'épandirent dans l'air, et personne encore dans l'église, à part les deux officiants.

Les sonneurs mêmes, après avoir lâché les cordes du clocher, étaient descendus furtivement par un petit escalier, et, à pas légers, avaient gagné le large.

Dix minutes s'étaient écoulées depuis que la sonnerie avait cessé, et toujours personne; l'église restait vide et silencieuse. Le pasteur qui s'était retourné plusieurs fois du côté de la porte d'entrée, consulta sa montre, et se penchant vers le régent, lui dit: « Je pense que nous pouvons nous retirer; il ne viendra décidément personne. »

Le régent, homme d'un caractère peu commode, et qui nourrissait, depuis longtemps déjà, une sourde rancune contre le pasteur, à la suite de divers tiraillements entre lui et la Commission des écoles, répondit d'un air presque autoritaire:

— Monsieur le pasteur, faites votre devoir!

Le pasteur la trouva mauvaise. Mais, réflexion faite, il se demanda si, pour agir correctement et échapper à toute critique, il ne devait pas commencer le culte.

Et il se mit à lire la première prière.

Quand il eut terminé, il annonça le psaume CXIX.

Le régent se leva, chanta les deux premiers versets et se rassit.

Mais le pasteur se penchant de nouveau vers lui: « Eh bien, continuez ».

— Monsieur, répond le régent, j'ai pensé que deux versets pouvaient suffire.

— Monsieur le régent, faites votre devoir, reprit le pasteur. J'ai annoncé le psaume CXIX.

Le régent n'ayant rien à répliquer, se décida à obéir; mais comme il n'avait encore chanté

que trois versets de ce long psaume, qui n'en a pas moins de 88, et que la chaleur était accablante, il ôta son habit et, bon gré, mal gré, il alla jusqu'au bout.

Mais en sortant de l'église il murmurait entre ses dents:

— Toi, je te retrouverai avec ton psaume CXIX!!

La pâtissière.

(CHANSON).

Moi qui suis l'amant le plus tendre
Et le plus gourmand du quartier,
Pour amante, j'ai dû prendre
Une fille de pâtissier. (bis)
Et lorsque à mon amour fidèle
Celle que j'aime cédera,
J'aurai les faveurs de la belle
Et les brioches de papa. (bis)

Toi qui réunis pour me plaire
Des yeux et des gâteaux friands,
Voudrais-tu, belle pâtissière,
Que je pâtisce encor longtemps? (bis)
Je sens augmenter à toute heure,
Mon appétit et mon amour;
Je sens qu'il faudra que je meure
Si tu ne m'aimes pour toujours. (bis)

Biscuits, tourtes en confitures,
Joli minois plein de douceur,
Sauront fixer, je te l'assure,
Et mon estomac et mon cœur. (bis)
Ce cœur sera pour toi, ma chère,
Chaud comme tes petits pâtés;
Mais aussi ne sois pas légère
Comme tes gâteaux feuilletés. • (bis)

Pieds de veau à la poulette. — Les pieds de veau cuits, désossés et coupés par morceaux, mettez-les dans une casserole avec du beurre et saupoudrez de farine; mouillez avec du bouillon ou de l'eau et assaisonnez de poivre, de sel, d'un bouquet, de petits oignons, de champignons; ajoutez, après la cuisson, des jaunes d'œufs pour lier la sauce, que vous aiguiserez de jus de citron ou d'un filet de vinaigre.

Ne pas boire de l'eau froide ou toute boisson rafraîchissante après avoir pris des aliments gras ou des sauces grasses. La graisse se fige dans l'estomac, se sépare des autres aliments, surnage au-dessus des liquides et produit toutes sortes de dérangements et malaises.

OPÉRA. — Eh bien, que les habitués du théâtre ne se plaignent pas; notre directeur les a joliment gâtés ces derniers temps. Il y a une huitaine de jours, il nous procurait le grand plaisir d'entendre Mlle Gianoli, dans le *Barbier*, soirée brillante et réussie en tous points. Mardi dernier, c'était une nouvelle surprise par la représentation de *Mignon*, avec le concours d'une artiste accomplie, Mlle Ketten, qui a été couverte de fleurs et d'applaudissements. Enfin, hier soir, *Carmen* avec Mlle Gianoli encore. Il n'est pas besoin d'ajouter que ces aimables cantatrices ont été des mieux entourées par les artistes ordinaires de notre Compagnie lyrique.

Merci donc à M. Scheler, qui nous annonce pour demain une nouvelle représentation de *Mignon*, avec Mlle Ketten. Il y aura foule encore, c'est à n'en pas douter. — Prix du dimanche.

Boutades.

Au tribunal: On amène un affreux chenapan convaincu de nombreux vols.

LE PRÉSIDENT. — Accusé, votre nom?

L'ACCUSÉ. — Mon président, je demande à garder l'incognito.

Bébé à six ans.

On vient de lui conter l'histoire de Guillaume Tell. Il a écouté avec la plus profonde attention et reste pensif.

Au bout d'un moment, sa maman lui demande à quoi il songe.

— C'est que je voudrais bien savoir qui c'est qui a mangé la pomme!

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.